

tance de toutes les autres. Je crois que chacun, quelles que soient ses idées politiques, a le droit...

L'hon. M. ROGERS: Ce n'est qu'après coup que mon très honorable ami donne cette explication.

Une VOIX: Cela s'est pratiqué sous son régime.

Le très hon. M. BENNETT: Parlant de choses que je connais, l'honorable député de Winnipeg ne peut toujours pas dire que nous avons réservé à certaine catégorie d'ouvriers les emplois de la construction de l'usine d'épuration des eaux d'égoût de cette ville. Un honorable député lui fait signe de protester et il est prêt à se lever pour donner lecture de la lettre de M. R. H. Webb à M. Bennett. L'honorable député fait signe à l'honorable député de Saint-Boniface (M. Howden) de prononcer sa petite allocution et de lire sa petite lettre, et il va obtempérer. C'est ainsi qu'il va répondre aux critiques dirigées contre le régime actuel; il la lira cette lettre. Mais qu'on se rappelle qu'elle a été passée au dossier où on l'a trouvée.

M. FRASER: Quelqu'un a commis une erreur.

Le très hon. M. BENNETT: Non, je ne crois pas. J'avertis sérieusement le ministre qu'un remède s'impose à ces abus. Je répète que je ne m'en tiendrai pas là et que je vais continuer à surveiller la situation, car cette situation sort de l'ordinaire. Elle diffère de celles qui se sont présentées dans d'autres circonscriptions car le caractère de l'honorable député en faisait un candidat différent des autres. On s'attendait à plus de sa part. Il devait accomplir ces choses, et je crois qu'il désirait le faire. Il m'intéressait de voir s'il permettrait à ce qu'on appelait la machine de le dominer ou s'il obligerait la machine à se conduire décentement. Telle est la situation; et c'est ce qui explique le but de mes observations. Lorsque le premier ministre et l'honorable représentant de Kingston prononcèrent ces discours je me suis dit que je verrais quelle serait la suite. Si Dieu me donne la santé, j'ai l'intention de m'occuper de la question, parce qu'on a pris des engagements définis à ce sujet. Lorsque le président Wilson est entré dans la vie publique il a fait certaines déclarations de nature semblable...

Une VOIX: ...et il a tenu ses promesses.

Le très hon. M. BENNETT: On connaît l'histoire du New-Jersey. Il différa d'opinion avec la machine; c'était celle de son propre parti, mais il la détruisit, et il en retira profit. Lorsqu'un homme de grande compétence et

[Le très hon. M. Bennett.]

de haut calibre comme le ministre du Travail (M. Rogers) entre dans la vie publique de ce pays; lorsqu'un homme possédant sa formation académique, ses perspectives d'avenir et ses connaissances historiques, fait certaines déclarations quant aux méthodes qu'il suivra dans la conduite des affaires publiques, je suis curieux de savoir s'il donnera suite à ces promesses. Je compte qu'il les tiendra, et qu'il ne s'en laissera pas imposer par la machine qui a tout contrôlé dans le passé, ni détourner des fins qu'il veut atteindre. Si le ministre ne prend pas une attitude ferme la machine continuera de dominer la situation par favoritisme politique dans cette circonscription. Les paroles du premier ministre, l'autre soir, me justifiaient de dire "splendides" parce qu'elles démontraient qu'il se rendait compte que le régime des secours créait une situation qui n'était pas exempte de dangers, de très grands dangers, et que l'on en triompherait seulement qu'en ayant des hommes du calibre et du rang social du ministre du Travail, qui verraient à ce que toutes les énergies du Gouvernement soient utilisées pour empêcher ce mal de se perpétuer.

M. BEAUBIEN: A maintes reprises, au cours de la présente session j'ai entendu le très honorable leader de l'opposition nous faire la leçon sur les mœurs politiques qui devraient exister au pays. Je l'ai souvent entendu se servir de l'expression "corruption" des électeurs", soit par la dépense de deniers publics ou par la promesse de dépenser des deniers publics, et j'en suis venu à la conclusion,—si l'expression est parlementaire je m'en servirai,—que le très honorable député pose au petit saint, quand je suis convaincu que jamais plus grand hypocrite n'est entré dans cette Chambre.

Le très hon. M. BENNETT: Je suppose que le président demandera à l'honorable député de retirer ces paroles.

Le PRÉSIDENT: A l'ordre. Le mot "hypocrite" n'est pas parlementaire, et je demanderai à l'honorable député de le retirer.

M. BEAUBIEN: Alors, monsieur le président, je n'ai jamais vu l'hypocrisie pratiquée à un aussi haut degré qu'aujourd'hui.

Le très hon. M. BENNETT: Malheureusement, cette expression ne vaut pas mieux.

Des VOIX: A l'ordre.

M. BEAUBIEN: Voici ce qui arrive...?

L'hon. M. ROWE (Dufferin-Simco): J'invoque le règlement. Cette expression n'est pas plus parlementaire que l'autre.